



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/43/309  
S/19781  
14 avril 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-troisième session  
Point 30 de la liste préliminaire\*  
LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES  
CONSEQUENCES POUR LA PAIX ET LA  
SECURITE INTERNATIONALES

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-troisième année

Lettre datée du 14 avril 1988, adressée au Secrétaire général  
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente  
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le texte d'une déclaration sur l'Afghanistan publiée le 14 avril par le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth, sir Geoffrey Howe.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 30 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

(Signé) John BIRCH

\* A/43/50.

ANNEXE

Afghanistan : déclaration publiée le 14 avril 1988 par le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Je me réjouis de l'accord de Genève et de la décision de l'Union soviétique de retirer ses forces d'Afghanistan. Je félicite le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et son représentant personnel, M. Diego Cordovez, du succès de leurs efforts. Je rends hommage au courage et à la persévérance de la résistance afghane dans sa lutte contre les forces d'occupation, ainsi qu'au Pakistan pour la constance et la générosité avec lesquelles il a abrité une grande partie du plus important contingent de réfugiés au monde.

L'Afghanistan a été dévasté par huit années d'occupation soviétique. L'aide de la communauté internationale sera nécessaire pour réparer les dégâts et rendre possible le retour rapide et volontaire des réfugiés, dans la sécurité et l'honneur. Nous sommes en contact étroit avec nos partenaires de la Communauté européenne, nos amis américains et pakistanais, le Secrétaire général de l'ONU, les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations bénévoles privées à ce propos.

Depuis 1979, la Grande-Bretagne a fourni plus de 50 millions de livres sterling d'aide aux réfugiés afghans. Nous promettons aujourd'hui 10 millions de livres supplémentaires pendant l'exercice budgétaire en cours (avril 1988-mars 1989) pour les secours aux réfugiés afghans et leur réinstallation si des arrangements internationaux convenablement coordonnés sont mis en place.

J'espère que le retrait soviétique et le retour des réfugiés ouvriront la voie à un règlement politique interne général pour le peuple afghan dans son ensemble : un règlement auquel la résistance sera partie prenante et qui conduira à l'élection d'un gouvernement véritablement représentatif par un acte authentique d'autodétermination. La constitution d'un gouvernement de transition, dont l'indépendance ne pourrait être contestée, est peut-être le moyen d'y parvenir.

La Grande-Bretagne engage toutes les parties concernées à respecter le non-alignement et l'indépendance de l'Afghanistan. Je demande instamment à l'Union soviétique de mettre sa décision intégralement en oeuvre. J'espère aussi qu'ayant reconnu que leur intervention en Afghanistan était une erreur dès l'origine, les autorités soviétiques feront preuve de la même sagesse et du même réalisme dans d'autres régions du monde.

-----